

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 décembre 2019
CO 187 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Yves DECOTE (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, Anne DE ZAN, Hubert DELACROIX, René GUINERET, Daniel DURET, Denis BRENIAX, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Michel MARTINS, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY (départ 23h37), Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Alain DESROCHERS, Christian PROST, Jacqueline COTTAREL, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON, Jean BOYER, Marie-Odile FOYET.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 94
Présents : 69
Votants : 80

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), Gilles BEDER à Michel FRANCONY (Président), Philippe BRUNIAUX à Martine PINGAT CHANEY, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Daniel BEROCCHI à Alain CHOULOT, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD (Vice-Président), Sébastien JACQUES à Catherine CATHENOZ, Bernard LAUBIER à Christian COLIN, Odile FAIVRE à Jacqueline COTTAREL, Yann PINGUAND à Christian PROST, Laurent MENETRIER à Jacques GUILLOT, soit 11 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, François BOUVERET à Michel MARTINS, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET, soit 3 pouvoirs détenus par des Suppléants

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Jean-Paul BUCHET, Patrice VILLALONGA, Charles VALLET, Frédéric LAMBERT, Josiane SCARABOTTO, Jean-Christophe OUDET.

Etaient absents : Rémy VIENNET, André PROST, Gérard BOUDIER, Jean-Luc BROCARD, Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Sylvain BENETRUY, André JOURD'HUI, MATHIEU Gérard, Michel BONTEMPS, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard DODANE

Convocation faite le : 10 décembre 2019

Objet : Vente de terrains en Zones d'Activités Economiques.

VU la délibération réf. N°CO27 DE prise par le Conseil Communautaire de la CCCGP le 26 mai 2015 fixant les prix de vente de terrains situés en en ZI de Poligny, secteur « Velours 3 » ;

VU les terrains viabilisés en ZI Velours 3 à Poligny ;

VU les plans de division établis par le cabinet de géomètre Olivier COLIN ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1 / APPROUVE les projets de vente suivants étant observé que les prix sont fixés au m² :

Affiché le 2 janvier 2020

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 2 janvier 2020 .

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 décembre 2019
CO 187 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Vente de terrains en Zones d'Activités Economiques.

1° DECIDE de vendre, pour un projet de construction commun, à Monsieur Ulysse CHARPENTIER (Entreprise FROMTOM et LE FROMELIER) et Messieurs Romain BRANGER et Julien MAILLOT (Brasserie Des Babouins Jurassiens - The Baboon), ou à toute société que ces Messieurs souhaiteront constituer en vue de l'achat, les lot N°2 (Parcelle cadastrée Section ZH N°396, d'une superficie de 2 426 m²) et N°3 (Parcelle cadastrée Section ZH N°397, d'une superficie de 3 135 m²) de la ZI Velours 3 à Poligny au prix de 12 € HT / m², soit 66 732 € HT, soit € 78 399 TTC (Application faite de la TVA sur Marge), et de leur consentir une option d'une durée d'un an pour la vente du lot N°4 contigu (Parcelle cadastrée Section ZH N°398, d'une superficie de 2 150 m²) au prix de 12 € HT / m², soit 25 800 € HT, soit € 30 311 TTC (Application faite de la TVA sur Marge)

2° DECIDE de vendre à Monsieur Marc GILLET, ou à toute société que Monsieur souhaitera constituer en vue de l'achat, le lot N°9 de la ZI Velours 3 à Poligny (Parcelle cadastrée Section ZH N°447) d'une superficie de 3 564 m² au prix de 12 € HT / m², soit 42 768 € HT, soit 50 245 € TTC (Application faite de la TVA sur Marge).

2 / AUTORISE Monsieur le Président, ou le Monsieur le Vice-Président Délégué, à signer toutes pièces afférentes et notamment les actes de cession relatifs ;

3 / DIT que les frais de notaire sont à la charge des acquéreurs.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD

Le Président
Michel FRANCONY

